

Petite Revue du Tiers - Ordre

DE

SAINT-FRANÇOIS

VOL. VI

MONTRÉAL, JUIN 1889

No 5

SAINT FRANÇOIS D'ASSISE, SAINTE CLAIRE D'ASSISE ET LE SAINT SACREMENT DE L'AUTEL.

1. *Saint-François d'Assise*

“ Le sacrement du corps du Seigneur l'embrasait d'une ferveur qui le pénétrait tout entier : il était dans l'admiration et la stupeur à la vue d'une condescendance si tendre et d'une charité si empressée. Il communiait souvent et avec tant de dévotion que les autres se sentaient animés de ferveur en le voyant devenir comme un homme ivre après avoir reçu l'Agneau immaculé et souvent même tomber en extase.”

Le Docteur séraphique en écrivant ces paroles nous fait connaître tout ce que le cœur de notre Séraphique Père renfermait de dévotion et de zèle pour la sainte Eucharistie. Voyons-le plus amplement en groupant les différents traits, épars çà et là dans sa vie, ils nous montreront l'importance de cette recommandation adressée à tous ses Frères : “ Je ne sais rien corporellement en ce siècle de ce très-haut Fils de Dieu, que son très-saint Corps et son très-saint Sang... Je veux que ces très-saints mystères soient honorés et révévés par-dessus toutes choses, et qu'on les place en ces lieux précieux.”

Le glorieux Patriarche n'était pas encore fixé sur ce que Jésus-Christ lui demandait, et déjà son cœur le porte “ à secourir les prêtres indigents, et à pourvoir les autels des objets nécessaires. Il achetait le plus beau linge, et le distribuait aux pauvres églises de la campagne, pour être employé au sacrifice de la messe ; et quand il fallait célébrer cet auguste sacrifice, si quelque chose manquait ou si l'autel n'avait pas la décence convenable, il allait s'offrir aux officiers de l'église, pour y suppléer de son argent ou de ses mains.”

Ce même zèle perce à chaque pas dans la vie du Saint : Il écrit à tous les ecclésiastiques qui sont par toute la terre :
 “ Nous n’avons et ne voyons rien de ce très-haut Seigneur
 “ qui soit réel et sensible en ce monde, que son Corps et
 “ son Sang... que tous ceux qui célèbrent ces saints
 “ mystères... considèrent qu’elle est en plusieurs endroits
 “ la vileté des calices où l’on consacre, des corporaux et
 “ des autres linges qui servent au saint sacrifice, avec
 “ quelle indécence et quelle indignité le Corps de Notre-
 “ Seigneur Jésus-Christ est placé, abandonné, porté,
 “ reçu des uns et administré des autres..... Partout où
 “ on trouvera mal placé le Corps de Notre-Seigneur
 “ Jésus-Christ, qu’on l’en ôte et qu’on le renferme bien
 “ précieusement.”

Plusieurs de ses lettres contiennent les mêmes recommandations. Wadding et plusieurs autres auteurs ont cru que le Pape Honorius III s’était inspiré de ces lettres pour dresser le Règlement particulier qui se trouve dans les Décrétales sur les soins à apporter dans l’administration du sacrement de l’Eucharistie. Dans le cours de ses missions il réunissait les prêtres et les clercs en particulier, leur donnait des conseils pour travailler utilement au salut des âmes ; et il leur recommandait spécialement la propreté des églises, des autels et de tout ce qui sert au culte divin. A la suite d’un chapitre, il envoie ses Frères dans des contrées lointaines, il se réserve la France, “ parce que,” dit-il, “ ce pays se fait remarquer par sa grande dévotion envers la sainte Eucharistie.”

L’obéissance et les intérêts de son ordre le retiennent en Italie ; mais en bénissant ses Frères, il leur recommande de veiller à ce que les églises soient pourvues de ciboires et de vases sacrés, d’emporter avec eux les fers propres à confectionner les pains d’autels.

Le saint Patriarche imitait saint Jérôme louant Népotien de ce qu’il ornait les églises de fleurs et de feuillages. Il puisait ce zèle dans sa ferme croyance à la présence du Sauveur au Sacrement de l’autel. Il se croyait obligé à cet acte de piété par une mission spéciale ; car, lorsque le Sauveur l’avait appelé, il lui avait dit : *François, va, répare ma maison.* Ces paroles, il est vrai, avaient pour objet principal l’Eglise, prix du sang de Jésus-Christ, que le saint homme devait réparer par son ministère et par les travaux de ses disciples ; cependant la puissante protection qu’il reçut du ciel pour rétablir l’église de Saint-

Damien lui fit connaître que les mêmes paroles devaient aussi s'entendre du temple matériel. Bientôt on le voit parcourir les rues d'Assise, tout en publiant les grandeurs de Dieu, il demande des pierres pour réparer l'église, et on l'entend crier de toutes ses forces : *Qui me donnera une pierre, aura une récompense ; qui m'en donnera deux, en aura deux ; qui m'en donnera trois en aura trois.* Il s'emploie lui-même aux travaux, et porte les matériaux sur ses épaules, comme un manœuvre. Quelque temps après, il avait également relevé de leurs ruines deux autres églises : l'une bâtie en l'honneur de saint Pierre et un peu éloignée de la ville, et l'autre dédiée à Marie, sous le titre de Notre-Dame-des-Anges. Ne semble-t-il pas que Notre-Seigneur ait voulu récompenser son Serviteur en lui accordant la célèbre Indulgence appelée de la Portioncule dans cette dernière église, et en lui apparaissant assis sur le *Tabernacle*, comme sur un trône de gloire.

Saint François ne bornait pas là son zèle ; il ne pouvait se contenir devant la froideur et l'indifférence des hommes, il frémissait d'horreur en pensant aux communions indignes, il versait des torrents de larmes en songeant que son Jésus pouvait être offensé par la célébration sacrilège du sacrifice de la sainte messe, il aurait voulu faire pénétrer dans tous les cœurs les sentiments de sa foi profonde, de son amour embrasé et de sa reconnaissance sans limites pour le bienfait infini de l'Eucharistie.

Il écrit à ses Frères : " Je vous conjure, en vous baisant les pieds, de témoigner tout honneur et tout respect, autant que vous le pourrez, au Corps et au Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, en qui tout au ciel et sur la terre, a été rétabli en paix et reconcilié avec le Dieu tout-puissant.

" Je prie aussi tous mes Frères qui sont, qui seront ou désireront être prêtres du Très-Haut, toutes les fois qu'ils voudront célébrer la messe, d'être purs et d'offrir dans la pureté et avec révérence le vrai sacrifice du très-saint Corps et du Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ... O prêtres, mes Frères, rappelez-vous qu'il est écrit dans la loi de Moïse, que les transgresseurs en des choses corporelles étaient, par la sentence du Seigneur, condamnés à mort sans pitié. Combien méritera de souffrir des supplices plus graves et plus terribles, celui qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, traité comme un objet souillé le sang du Testament, dans lequel il a été sanctifié ? et fait

injure à l'Esprit-Saint? L'homme, atteint de souillure, méprise et foule aux pieds l'Agneau de Dieu, lorsque, selon le langage de l'Apôtre, il n'établit ni distinction ni différence entre les aliments et le pain sacré, qui est le Christ; il le foule aux pieds lorsque, coupable d'œuvres indignes, il le mange indignement... Écoutez, mes frères, si la bienheureuse Vierge Marie est honorée, et elle en est bien digne, pour avoir porté le Sauveur en son sein très-pur; si le bienheureux Jean-Baptiste a été saisi de crainte et n'osait pas toucher le front du Seigneur; si le sépulcre, dans lequel ce même Seigneur a reposé quelque temps, est si digne de notre vénération; quelle sainteté, quelle innocence, quel mérite devra avoir celui qui touche de ses mains, prend de cœur et de bouche et donne aux autres à recevoir ce Dieu, désormais étranger à la mort, destiné à vivre éternellement, ce Dieu dont les anges ne peuvent rassasier leurs regards! Comprenez votre dignité, ô Prêtres mes Frères, et soyez saints, parce qu'il est saint lui-même! Comme Dieu, à cause de ce mystère, vous a honorés entre tous les autres, de même vous, à cause de ce mystère, aimez-le, soyez pour lui plein de respect, et honorez-le. C'est une misère bien grande, une infirmité bien déplorable, que vous jouissiez ainsi de sa présence et que quelque autre chose dans l'univers puisse attirer votre attention, Que l'homme tout entier soit saisi d'effroi, que tout le monde tremble de frayeur, et que le ciel tressaille d'allégresse, quand, sur l'autel, entre les mains du prêtre, est le Christ, le Fils du Dieu vivant! O admirable hauteur! O condescendance vraiment prodigieuse! O sublimité pleine d'humilité! Le Seigneur de l'univers, Dieu, Fils de Dieu, s'humilie jusqu'à se cacher pour notre salut sous un tout petit morceau de pain! Voyez donc, mes Frères, l'abaissement de votre Dieu; répandez vos cœurs en sa présence, et humiliez-vous enfin d'être élevés par lui à votre tour. Ne retenez rien de vous-mêmes pour votre propre compte, afin qu'il vous reçoive tout entier, Celui qui s'offre ainsi à vous sans réserve."

Dans le reste de la lettre il exhorte ses frères à ne plutôt faire célébrer qu'une messe par jour et à se contenter d'y assister, que de s'exposer à monter à l'autel sans les dispositions qu'il vient d'exposer.

Ailleurs il leur dit: "Je vous prie de remettre aux évêques et aux clercs cette lettre qui traite du très-saint Corps et du Sang de Notre-Seigneur, et de bien garder

en mémoire ce que nous vous avons recommandé sur ce point."

Il écrit aux gouverneurs des peuples : " Je vous conseille fortement, à vous, messeigneurs, de mettre de côté tout soin et toute sollicitude, puis de recevoir, avec de bonnes dispositions, le très-saint Corps et le Sang très-sacré de Notre-Seigneur Jésus-Christ, en mémoire de lui-même."

Enfin, dans ses exhortations nous trouvons les paroles suivantes : " Tous voient le Sacrement consacré sur l'autel en la forme du pain et du vin, par les paroles du Seigneur et le ministère du prêtre : mais s'ils ne croient pas, selon l'esprit et la divinité, que c'est là véritablement le très-saint Corps et le Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ quoiqu'ils ne les voient pas de leurs yeux, ils seront damnés. Le Très-Haut lui-même a attesté cette vérité, quand il a dit : *Ceci est mon corps, ceci est le sang du testament nouveau* : puis, *celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle* : celui-là donc a l'Esprit de Dieu qui habite en ses fidèles, qui reçoit le très-saint Corps et le Sang du Seigneur. Tous les autres, qui n'ont rien de ce même Esprit, et osent cependant recevoir ce Corps et ce Sang, mangent et boivent leur jugement. Ainsi, ô enfants des hommes, jusques à quand aurez-vous le cœur appesanti ? Pourquoi aimez-vous la vanité et poursuivez-vous le mensonge ? Pourquoi ne connaissez-vous point la vérité et ne croyez-vous point au Fils de Dieu ? Voilà que chaque jour il s'humilie comme lorsqu'il descendit de sa demeure royale dans le sein de la Vierge ; tous les jours il vient à nous sous la forme la plus humble ; tous les jours il descend du sein de son Père suprême sur l'autel, entre les mains du prêtre. De même qu'il a apparu à ses apôtres en sa chair véritable, ainsi maintenant il se montre à nous dans le pain sacré. Mais enfin, de même que des yeux de leurs corps ils voyaient seulement la chair, et que, le contemplant des yeux de l'esprit, ils le croyaient leur Seigneur et leur Dieu ; de même, nous autres, en voyant des yeux de notre corps le pain et le vin, nous croyons fermement que c'est là en toute vérité son Corps très-saint et son Sang plein de vie. C'est de cette manière que le Seigneur est toujours avec ses fidèles, selon cette parole : *Voilà que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles*."

Quelle foi vive dans ces courtes paroles ! Aussi entrerait-il dans une église, il disait : *Nous vous adorons, ô très-saint*

Seigneur Jésus-Christ, ici et dans toutes vos églises qui sont dans tout l'univers, et nous vous bénissons, parce que par votre sainte Croix vous avez racheté le monde.

Et quand à la messe le prêtre élevait la sainte hostie, il faisait cette prière : *O Seigneur mon Dieu, Père céleste, abaissez vos regards sur la personne sacrée de votre Christ : ayez pitié de moi et des autres pécheurs, pour qui votre Fils béni, Notre-Seigneur, a daigné souffrir la mort, pour le salut et la consolation desquels il a voulu demeurer avec nous dans le Sacrement de l'autel, lui en la société duquel vous êtes, ô Père, avec le Saint-Esprit, vous qui êtes un seul Dieu et vivez avec le Fils et le Saint-Esprit dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.*

Telle était en un mot sa dévotion envers la sainte Eucharistie, qu'il l'inspirait aux petits animaux qui vivaient dans sa familiarité. Témoin ce fait rapporté par saint Bonaventure.

“ Une fois à Sainte-Marie de la Portioncule, on offrit une brebis à l'homme de Dieu. Il la reçut avec reconnaissance par amour pour la simplicité et l'innocence, naturelles à cet animal. Il l'avertit d'être attentive à louer Dieu, et de s'abstenir de toute offense envers les Frères. La brebis, comme si elle eût compris la tendre piété qui animait le Saint, se conformait à ses avis avec le plus grand soin. Quand elle entendait chanter les Frères réunis au chœur, elle entrait d'elle-même à l'église, fléchissait les genoux et se mettait à bêler devant l'autel de la Vierge, mère de l'Agneau, s'efforçant ainsi de lui offrir des salutations. A la messe, lorsqu'on élevait le très-saint Corps de Jésus-Christ, elle se prosternait antérieurement, comme pour accuser par son respect les hommes sans dévotion et inviter en même temps les cœurs pieux à révéler profondément ce Sacrement d'amour.”

2. SAINTE CLAIRE D'ASSISE.

La dévotion de sainte Claire envers le très-saint Sacrement a été décrite avec la plus grande attention par tous ses historiens. Ils racontent l'humilité et la sainte frayeur dont elle était saisie lorsqu'elle se préparait à la communion, et les larmes brûlantes qu'elle répandait à cet heureux moment. Toutefois il n'y a rien là qui ne se soit vu dans presque tous les serviteurs de Dieu. Mais, après nous avoir parlé de ses fréquentes visites au très-saint

Sacrement, des délices qu'elle goûtait dans ces longs entretiens avec le divin Maître, ils se plaisent à raconter son zèle pour la propreté et la décence de la maison de Dieu, ainsi que le soin qu'elle s'était réservé d'entretenir et d'allumer les lampes qu'elle faisait brûler devant l'autel.

Enfin, tous nous disent qu'assise sur son lit, au plus fort même de ses douleurs, elle faisait réunir autour d'elle de nombreux coussins pour la soutenir. Ainsi appuyée elle s'occupait à filer et à coudre. Elle confectionnait tantôt des ornements pour les prêtres, tantôt des bourses de soie ou de pourpre destinées à conserver avec respect ce qui servait à la célébration des saints mystères, tantôt de petites cassettes qu'elle garnissait elle-même d'étoffes précieuses. Le plus souvent elle filait du lin d'une extrême délicatesse, et de cette toile fine elle faisait des corporaux d'une admirable blancheur ; elle pourvoyait ainsi les églises des campagnes de la vallée de Spolète et des montagnes voisines. Elle en envoya jusqu'à cent à la fois.

On possédait autrefois dans le monastère des Clarisses de Metz, un corporal et une bourse d'autel, précieux ouvrage de sainte Claire ; le supérieur et le chapelain avaient seuls le droit de s'en servir dans les grandes solennités. Aujourd'hui, encore, on voit dans l'église du Monastère d'Assise, un peloton du fil dont elle se servait.

Le Seigneur s'était plu à récompenser et à fortifier la foi de notre Sainte par un fait éclatant :

C'était en 1250. Une armée de 20,000 hommes s'était répandue dans la vallée de Spolète et ne faisait partout que des ruines. Une troupe de ces barbares ivres de sang et de débauche ayant aperçu le Monastère qui s'élevait hors de la ville d'Assise, s'avança aussitôt dans le dessein de le surprendre. Ils choisissent pour exécuter leur dessein une nuit obscure ; ils se jettent à l'improviste sur le monastère, poussent d'affreux hurlements, escaladent les murailles et pénètrent dans l'enceinte extérieure. Aux premiers cris, les Religieuses, saisies d'épouvante, s'étaient réfugiées autour du lit de leur mère malade et infirme.

Claire oublie ses souffrances, rassure ses Filles en disant : " Ne craignez point ; confiez-vous en Jésus-Christ, il vous sauvera." Soutenue par deux sœurs elle quitte son pauvre grabat, va se prosterner devant le très-saint Sacrement, et les yeux fixés sur ce soleil de justice : " Divin

Jésus, s'écria-t-elle, daignez jeter un regard de miséricorde sur vos humbles servantes, que j'ai nourries jusqu'à présent du lait de votre saint amour. Voudriez-vous les abandonner entre les mains des païens ? Conservez pures celles qui vous sont consacrées et que je ne puis défendre moi-même. Ne livrez pas à des bêtes féroces les âmes qui confessent votre nom, mais gardez celles que vous avez rachetées de votre sang précieux." Aussitôt on entend comme la voix d'un petit enfant : *Oui, je vous garderai à toujours.* A ces mots, animée d'une nouvelle confiance : "Seigneur, dit-elle, daignez protéger aussi cette ville qui nous sustente pour l'amour de votre divine majesté." La même voix répondit : *Cette ville souffrira beaucoup, il est vrai ; mais elle sera défendue par ma protection et vos prières.* Alors, Claire se tournant vers ses filles tremblantes, leur dit : "Mes sœurs bien-aimées, essuyez vos pleurs, la victoire est à nous, puisque Dieu s'intéresse à notre cause. Ayez seulement une foi vive et une ferme espérance." En même temps elle se lève transportée par l'Esprit divin, s'avance auprès d'une fenêtre et saisissant le ciboire elle le montre aux ennemis. Une terreur subite s'empare des assiégeants. Ceux qui, plus audacieux, allaient s'introduire dans l'intérieur du monastère, tombent comme aveuglés par les rayons éblouissants d'une lumière céleste ; ceux qui se disposaient à les suivre, effrayés par leur chute, prennent la fuite ; en un moment la place est libre, et les épouses de Jésus-Christ n'ont plus rien à craindre et Assise est sauvée. Le lendemain, on n'entend plus dans la ville que des cantiques de joie, semblables à ceux dont retentissait Béthulie après que Judith eut tranchée la tête à Holoferne.

On possède encore dans le monastère de Saint-Damien, à Assise, le ciboire que sainte Claire fit porter devant elle. C'est une boîte octogone ou petit vase d'ivoire garni d'argent. Au temps de la Sainte il reposait dans une cassette d'un assez beau travail de marqueterie et servant de tabernacle. Le 19 septembre 1832, on retrouva cette précieuse relique dans les murs de la cellule de sainte Claire, avec un linge très-fin qu'on suppose être le corporal dont elle se servit pour en extraire le ciboire. On montre également la fenêtre par laquelle elle le présenta aux assiégeants. C'est en mémoire de ce prodige que les prêtres offrent à notre vénération sainte Claire portant le très-saint Sacrement.— (*Vie de sainte-Claire*, 1856).

SYMBOLISME DU CORDON DE SAINT FRANÇOIS

Le Cordon de Saint-François rappelle les liens que Jésus-Christ a voulu porter dans le cours de sa douloureuse passion. L'Évangile nous signale en effet plusieurs circonstances où le Sauveur parut enchaîné :

1^o Au Jardin des Oliviers, lorsqu'il tombe aux mains de ses ennemis. On lit en saint Jean : *Les gens envoyés par les Juifs, prirent Jésus et le lièrent.*

Marie d'Agreda commente ainsi ces paroles : " Ils le lièrent avec une fort longue chaîne d'une telle manière qu'ils lui en firent divers tours à la ceinture et au cou, laissant les deux bouts libres : ils avaient fixé à cette chaîne des menottes qu'ils mirent aussi aux mains du Seigneur qui avait créé les cieux, les anges et tout le reste de l'univers. Et les ayant ainsi liées, ils les lui firent passer par derrière... Ils ne furent pourtant pas satisfaits ni rassurés de cette manière inouïe de lier un captif : car ils s'empressèrent de joindre à cette pesante chaîne deux cordes assez longues ; ils en jetèrent une autour du cou du Sauveur, et la lui croisant sur la poitrine, ils lui en entourèrent le corps et l'attachèrent avec des nœuds fort serrés, laissant encore les deux extrémités assez longues sur le devant pour que deux soldats pussent tirer par là notre adorable Seigneur. Ils se servirent de l'autre corde pour lui lier les bras, et lui en ayant fait aussi plusieurs tours à la ceinture, ils laissèrent les deux bouts pendre sur le dos, où il avait les mains liées, afin que deux autres soldats pussent le tirer et le relever.

" Le Saint et le Tout-Puissant se laissa lier et emmener de cette sorte, comme s'il eût été le dernier des criminels et le plus faible des hommes, parce qu'il s'était chargé de nos iniquités (1)."

2^o Ce fut ainsi garotté qu'il passa la nuit et parut devant les tribunaux d'Anne, de Caïphe, etc. Saint Jean le dit : *Or, Anne l'envoya lié au Grand-Prêtre Caïphe* (2).

Après qu'en présence de Caïphe, on l'eut chargé d'opprobres, on le jeta, " garrotté comme il était, dans une espèce de cave souterraine qui servait de prison pour les grands voleurs et les plus scélérats... Dans un des coins les plus reculés de ce réduit, se trouvait une pointe de rocher si dure qu'on n'avait pu la briser. Avec les bouts

(1) *Cité mystique*, t. V, p. 3 et 4.

(2) S. J., ch. XVIII ; v. 24.

de la corde, les bourreaux attachèrent Notre-Seigneur à ce rocher qui avait la forme d'un tronçon de colonne ; mais ce fut avec un raffinement de cruauté, car il n'avait pas la liberté de se redresser ni de s'asseoir pour prendre le moindre soulagement... (1)."

Et le lendemain matin, sur l'ordre du Conseil, les satellites le tirèrent de cette prison, le firent comparaître toujours garrotté devant les juges, et enfin le conduisirent à Pilate ; *Et ainsi lié, ils l'emmenèrent, et le mirent entre les mains de Ponce-Pilate* (2).

3° Il fut lié pendant la flagellation. "On le dépouille d'abord de la robe blanche dont Hérode l'avait fait revêtir. Et quand les soldats lui ôtèrent les cordes et les chaînes dont on l'avait garrotté au jardin des Oliviers, ils le maltraitèrent encore d'une manière affreuse rouvrant les plaies que les mêmes liens lui avaient faites aux bras et aux poignets, tant on les lui avaient serrés... Puis six bourreaux le lièrent cruellement à une colonne de ce parvis pour le frapper plus à leur aise (3)."

4° Quelques auteurs ont prétendu qu'après la flagellation on l'avait de nouveau enchaîné, et qu'il était encore lié avec les mêmes chaînes quand Pilate le montra au peuple.

5° Tous s'accordent à dire qu'on le lia aussi en le chargeant de sa croix. "Car, ajoute Marie d'Agréda, afin qu'il pût la tenir et la porter, ils lui délièrent les mains sans délier pourtant le corps ; car ils se promettaient de le mener et de le tirer par les cordes dont ils l'avaient garrotté, et, par un raffinement de cruauté, ils lui en firent deux tours au cou. "Et un peu plus bas : "Les satellites, de la justice, abjurant tout sentiment de pitié naturelle, menaient notre Sauveur avec une cruauté incroyable. Les uns le tiraient avec les cordes par devant pour hâter sa marche, les autres par derrière pour augmenter ses peines et l'arrêter tout court (4)."

6° Enfin le même auteur retraçant le crucifiement dit : "L'un des bourreaux prit la main de notre Sauveur adorable, et tandis qu'il la tenait sur le trou de la croix, un autre bourreau la cloua, perçant la main du Seigneur avec un gros clou aïgu qu'il enfonçait à coups de marteau... Quand il fallut clouer l'autre main, le bras ne put

(1) *Cité mystique*, t. V, p. 37 et 38.

(2) *S. Matth.*, xxvii, v. 2.—*S. Marc.*, xv, v. 1.

(3) *Cité mystique*, t. V, p. 102, 103, 104 et 105, *passim*.

(4) *Ib.*, p. 130 et 138.

arriver au trou, parce que les nerfs s'étaient retirés et que l'on avait pratiqué malicieusement les trous trop distants l'un de l'autre, et pour en venir à bout, ces hommes impitoyables prirent la chaîne avec laquelle le très doux Seigneur avait été lié, et plaçant sa main dans une espèce de menottes qui garnissaient l'un des bouts de la même chaîne, ils tirèrent par l'autre bout avec tant de violence, qu'ils ajustèrent la main au trou, et l'attachèrent avec un autre clou. Ils passèrent ensuite aux pieds, et les ayant posés l'un sur l'autre, ils les lièrent avec la même chaîne, et les tirant avec une cruauté inouïe, ils les clouèrent tous deux avec le troisième clou qui était plus long que les deux autres (1)."

Quelques auteurs avancent qu'avant de clouer ainsi le Sauveur, les bourreaux l'avaient lié à la croix par le milieu du corps avec une grosse corde, de peur que pressé par la douleur il ne se retirât lorsqu'on lui clouerait les mains. O cordes sacrées, plus précieuses que les chaînes de saint Pierre ! Vous méritez d'être . . . rappelées au monde, et mon cordon me dit que mon Sauveur a voulu être lié pour moi ; et c'est pourquoi j'aime à relire souvent la prière que prononce le Prêtre en vous bénissant : *O Dieu, qui, pour opérer notre salut, avez voulu que votre Fils fût lié par des mains impies, bénissez, s'il vous plaît, ce Cordon, qui est le symbole de la pénitence, afin que celui qui le portera se souvienne toujours des liens de Jésus-Christ.*

II

Le Cordon nous fait participer non-seulement au souvenir et aux mérites, mais aussi aux souffrances de la Passion, et plus spécialement aux cruelles douleurs que les cordes ont fait souffrir à Jésus-Christ.

Quand nous portons une croix à notre cou, ou à notre chapelet, ou à la main, nous ne sommes pas crucifiés pour cela ; cette croix nous remet bien devant les yeux la Passion du Sauveur, mais elle ne nous est pas un instrument de douleur. Notre Cordon au contraire est un signe et un instrument de la passion de Jésus-Christ. Parmi les milliers de personnes qui l'ont porté, les unes le portaient très gros, sans le quitter ni le jour ni la nuit. Les autres, comme saint Elzéar, le portaient plein de nœuds autour de la ceinture pour souffrir davantage et amortir les dé-

(1) *Cité mystique*, t. V, p. 158 et 159, *passim*.

lices de la couche. D'autres enfin le serraient jusqu'à l'enfoncer dans leur chair afin de porter toujours en leur corps la mortification de Jésus-Christ, selon que le recommande l'Apôtre.

III

Le Cordon est une profession de foi. Il est une protestation de la croyance en Jésus-Christ crucifié, et de la confiance que l'on a en son sang. Et parmi les actes de religion, il est un des plus excellents. Porter ce saint Cordon, c'est dire avec l'Apôtre : *Non erubescio Evangelium*, je ne rougis pas de me conformer à Jésus-Christ. Aussi saint Paul regardait-il comme le plus beau de tous ses titres, d'être chargé de liens pour le nom de Jésus-Christ. *Paulus vinc'tus in Domino* : "Moi, Paul, lié dans le Seigneur." Il commandait, conjurait, suppliait par ses liens. *Obsecro vos ego vinc'tus* : "Je vous conjure, moi, chargé de liens."

IV

Le Cordon indique que celui qui le porte fait partie du domaine de Jésus. Chez les Juifs, on se servait de cordes pour mesurer les champs et les propriétés : aussi dans la sainte Ecriture les mots *Funiculus*, *funes* sont-ils employés pour exprimer le domaine lui-même.

On lit au Deutéronome : "Quand le Très-Haut divisait les peuples, quand il séparait les enfants d'Adam, il marqua les limites des peuples, selon le nombre des enfants d'Israël. Il choisit son peuple pour son partage : (*Jacob funiculus hæreditatis ejus*) il prit Jacob pour son héritage (1)."

Le prophète Ezéchiel, parlant des limites de la Terre-Sainte, dit : "Voici ce que dit le Seigneur : Ce sont ici les bornes selon lesquelles vous posséderez la terre entre les douze tribus d'Israël" parce que Joseph a pour lui un double héritage.

Ainsi notre ceinture de corde peut-être légitimement appelée le domaine et l'héritage de Jésus, et celui qui la porte se trouve dans la circonscription de Jésus : il est sa propriété.

V

La corde est le symbole de la servitude. Le chrétien appartient déjà à Jésus ; en recevant le Cordon de Saint-François, il se déclare plus ouvertement le disciple, le

(1) Deut., xxxii, 8, 9.

serviteur de celui qui l'a racheté. Heureuse servitude ! Saint Paul se glorifiait d'être l'esclave, le serf de Jésus ! Saint-François avait expérimenté toute la joie dont le Sauveur remplit le cœur de ceux qui veulent être tout à lui, et proclamer sa suzeraineté : "Le cœur, l'intelligence, s'écrie-t-il, la volonté, le goût, le sens, j'ai tout perdu ; pour acquérir l'amour, j'ai tout donné ; j'ai livré sans réserve et le monde et moi-même."

Saint Pierre venait de protester par trois fois, à son Maître, qu'il l'aimait, et Jésus de lui répondre : "En vérité, je vous le dis : lorsque vous étiez plus jeune, vous vous ceigniez vous-même et vous alliez où vous vouliez. Mais lorsque vous serez vieux, vous étendrez vos mains, et un autre vous ceindra, et vous mènera où vous ne voudrez pas."

Chers confrères du Cordon, si quelqu'un vous dit : vous vous rendez esclaves, vous vendez votre liberté, vous vous abaissez ! N'écoutez pas, mais avec votre Père, dites à Jésus : Tu n'as pas su te défendre de l'amour, il t'a conduit du ciel sur la terre. O amour, tu es descendu à un degré d'abaissement tel qu'on t'a vu aller par le monde comme un homme du dernier rang ; l'amour te conduisait comme un homme enchaîné à ses lois. Quand l'amour t'a lié de la sorte, qu'il t'a privé de toute grandeur, quelle force pourra t'empêcher de devenir insensé pour l'embrasser, ô amour !

VI

Le Cordon est le symbole de la chasteté. Le Sauveur a dit : *que vos reins soient ceints*. De quoi se ceindre les reins ? Le prêtre vous l'apprend en vous imposant le Cordon : *Que le Seigneur vous ceigne du Cordon de la foi et qu'il vous donne la vertu de chasteté*.

Par le Cordon on renonce donc à toutes les attaches funestes que David appelle, *Funes peccatorum*, les liens du péché : car, dit saint Jean Chrysostôme, toute affection des choses créées est un lien : *Vinculum nam que est terrenarum rerum affectio*. Les cordes du péché enchaînent la liberté, ces cordes se trouvent partout. Saint Antoine les voyant s'écria : *Quis evadet tantos laqueos ?* Qui échappera à ces lacets tendus partout par nos ennemis irréconciliables, le monde, le démon et la chair ?

Recevoir et porter le Cordon, c'est donc protester qu'on renonce à toutes les convoitises du péché, et qu'on désire ardemment les biens promis aux cœurs chastes et purs.

VII

L'usage veut qu'on lie avec des cordes les objets qu'on désire conserver ensemble. Or, Notre-Seigneur, est-il dit dans la bulle de Sixte V, semble s'être fait lui-même un cordon d'amour tissu de trois filets : sa divinité, son âme et son corps. Il s'attache à nous en se faisant homme, en demeurant avec nous, en s'unissant à nous et nous incorporant à lui par la sainte Communion, il ne veut faire de lui et de nous qu'un cœur et qu'une âme. Écoutons saint François lié par cette corde à triple filet : " Mon âme transformée en Jésus-Christ est devenue presque le Christ. Unie à Dieu, elle est presque divine ; un tel honneur l'emporte sur tout honneur. Tout ce que le Christ possède est à elle, elle est reine.

VIII

Enfin le Cordon montre l'affection que l'on porte à saint François, le désir que l'on a d'imiter ses vertus et de participer à ses mérites. On veut partager avec ses enfants toutes les richesses spirituelles, et les fruits de dévotion produits dans l'univers entier par ses trois Ordres. On espère un secours puissant de la part de ce grand serviteur de Dieu, de ce grand ami de Jésus, ainsi que de tous les saints et bienheureux que ses Ordres ont donnés et donnent tous les jours en si grand nombre au royaume des cieux.

(*Annales franciscaines*).

EXPLICATION DE LA RÈGLE.

CHAPITRE IV.

DE L'ENTRÉE DANS LE TIERS-ORDRE.

" Ceux ou celles qui entreront dans le Tiers-Ordre
 " feront une année de noviciat ; puis, admis à la profes-
 " sion, suivant la règle, ils promettent d'observer les
 " commandements de Dieu, d'obéir aux ordres de l'Eglise ;
 " et s'ils manquent à quelqu'un de leurs engagements,
 " ils seront prêts à faire la pénitence imposée par les
 " supérieurs " (Règle de Léon XIII, chapitre 1er, § IV).

Pour devenir tertiaires de saint François, il faut subir l'épreuve du noviciat, précédée d'ordinaire de celle du postulat, et puis faire profession conformément au rituel publié par la Sacrée Congrégation des Bites. Nous allons parler successivement du postulat, du noviciat et de la profession.

1. *Du postulat.*—Les personnes qui désirent entrer dans une fraternité du Tiers-Ordre doivent solliciter cette faveur du discrétore, et avoir soin, si elles ne sont pas personnellement connues, de produire de bons témoignages ; le conseil ayant pris leur demande en considération, elles sont présentées à l'assemblée et deviennent alors postulantes.

A ce titre, elles sont obligées d'observer les principaux articles de la règle, notamment d'assister aux assemblées générales et aux réunions du noviciat. Elles ont part aux honnes œuvres de la fraternité, mais elles ne jouissent pas des privilèges spéciaux accordés aux enfants de saint François.

Le postulat dure environ trois mois. Le discrétore peut augmenter ou diminuer ce temps toutes les fois qu'il le juge à propos.

A la fin de cette première épreuve a lieu un examen sérieux, (Nicolas IV, chap. 1er) qui a pour objet la règle, et auquel assistent les principaux dignitaires de la congrégation.

II. *Du noviciat.*—Les aspirants au Tiers-Ordre qui ont fait leur postulat, et surtout passé leur premier examen d'une manière satisfaisante, sont bientôt, avec l'agrément de leur confesseur et du discrétore, admis à la vêtue ; et à partir de ce moment, ils prennent rang parmi les novices.

Les novices sont tenus de se conformer au règlement spécial qui leur est donné, et aussi d'accomplir toutes les obligations imposées aux tertiaires profès. Ils participent à tous les droits et à tous les privilèges accordés aux membres du Tiers-Ordre.

Le noviciat dure généralement un an. Le discrétore peut diminuer ce temps, mais seulement dans le cas de nécessité ; ainsi, par exemple, le conseil pourrait et devrait avant la fin de l'année de noviciat autoriser la profession d'un novice qui serait en danger de mort ou qui devrait partir pour un pays où il est au moins difficile de se faire recevoir dans le Tiers-Ordre. Evidemment les discrets ont le droit de prolonger la durée du noviciat lorsqu'ils pensent que cette mesure sera utile.

L'épreuve du noviciat se clôt par un examen semblable à celui auquel sont soumis les postulants, mais plus sévère encore.

III. *De la profession.*—Les novices qui se sont acquittés fidèlement de leurs obligations et ont en particulier passé avec succès leur second examen sont, toujours du consentement de leur confesseur et du discrétore, reçus à la profession.

La profession consiste, on le sait, à s'engager publiquement devant le ministre de Dieu à observer la règle du Tiers-Ordre. Le prêtre, au nom de Dieu lui-même, promet solennellement au profès la jouissance de tous les biens qui sont comme le patrimoine des tertiaires, et spécialement une belle place dans le ciel.

Quand on fait profession, c'est pour la vie tout entière, ainsi que l'a déclaré Nicolas IV (chap. II). Le grand pape ajoute qu'un tertiaire ne peut quitter l'Ordre que pour entrer dans un autre Ordre religieux.

Nous venons d'indiquer les formalités à remplir pour être admis dans une fraternité du Tiers-Ordre. Disons un mot sur le mode de réception des tertiaires isolés.

Pour entrer dans le Tiers-Ordre, comme membre isolé il faut s'adresser à un prêtre muni de pouvoirs spéciaux et lui fournir au besoin de bons témoignages ; si le ministre de Dieu le juge à propos, il reçoit au noviciat ou à la vêtue et, un an plus tard, à la profession ; toutefois il importe de remarquer que, dans les lieux où une fraternité est érigée, on ne peut prendre le saint habit et faire profession qu'avec l'autorisation préalable du discrétore de la fraternité locale.

Les tertiaires isolés sont obligés d'observer la règle, à l'exception des articles qui concernent les membres des congrégations ; les tertiaires isolés jouissent également des privilèges accordés aux enfants de saint François en exceptant bien entendu les faveurs dont sont spécialement gratifiés les congréganistes.

Que si un tertiaire isolé veut entrer en congrégation il doit recommencer son noviciat au sein de la fraternité à laquelle il souhaite d'appartenir.

Enfin, lorsqu'un tertiaire qui a fait profession dans une fraternité désire entrer dans une autre congrégation, il est d'ordinaire obligé d'assister aux réunions du noviciat au moins pendant quelques mois.

PÈLERINAGE DU TIERS-ORDRE DE MONTRÉAL AU SACRÉ-CŒUR, A JOLIETTE.

La fraternité des frères et des sœurs du Tiers Ordre de Montréal continuera cette année ses pieuses traditions de dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, par un pèlerinage à Joliette, où les RR. PP. Viateurs ont une magnifique chapelle, où le Cœur de Jésus est spécialement honoré.

Depuis plusieurs années le Tiers-Ordre de notre ville fait un pèlerinage dans un lieu privilégié du Cœur de Jésus. Chaque fois, la dévotion des Tertiaires les a portés en grand nombre à y assister, et les fruits que la fraternité et chacun de ses membres en ont retirés ont été nombreux. Cette belle dévotion aurait-elle diminué parmi nous? Non, nous ne craignons pas cela, et aussi sommes-nous assurés que pas un ne manquera de profiter de cette grâce précieuse qui lui est offerte. L'on se rappelle les beaux souvenirs que nous ont laissés nos pèlerinages à Boucherville, à l'Assomption; rien de moindre ne nous attend à Joliette. Ce sera une fête de famille, une fête du ciel, un bonheur fraternel, une joie délicieuse, comme sait en donner à ses amis le Cœur de Jésus.

Donc, soyons tous fidèles au rendez-vous.

N'oublions pas surtout que personne mieux que MARIE et JOSEPH ne peuvent nous préparer à ce beau voyage; invitons les donc à nous accompagner, et que ce soient eux qui nous guident, nous assistent et nous ramènent richement doués des faveurs du Sacré-Cœur.

RENSEIGNEMENTS :

DÉPART DE LA GARE DALHOUSIE, *mercredi 26 juin, à 6 hrs. moins 10 minutes.*

Messe à 8½ hrs.

Sermon et salut à 2 hrs.

DÉPART DE JOLIETTE à 4 hrs. précises.

PRIX DU BILLET, \$1.00 pour les grandes personnes, et 50 centins pour les enfants.

—On pourra prendre au collège le déjeuner (9½ h.) et le dîner (1 h.), moyennant 25 centins par repas.

—Pour billets et renseignements, s'adresser à M. De-rome, 1603 rue Notre-Dame.

LA MORTIFICATION DANS LES DÉTAILS DE LA VIE

(Suite.)

Vous êtes porté à la colère : modérez-vous en toute circonstance, apprenez à supporter quelque chose. En cédant à votre colère, vous souffrez incomparablement plus qu'en la comprimant.

Je dirai de la paresse comme des autres passions :

Plus vous cédez à votre passion, plus elle s'impose, plus elle grandit.

Plus vous l'écoutez, plus elle prend d'empire sur vous.

Vous la contentez comme pour vous en débarrasser, vous la fortifiez contre vous-même, elle reviendra avec plus d'instances.

Vous cherchez le plaisir en cédant, vous y trouverez la peine de toujours chercher. Plus vous cédez et moins il vous reste de force pour résister. Oh si ces quelques lignes étaient bien comprises !

Nos passions sont un ennemi avec lequel il ne faut jamais raisonner.

Voilà le moyen pratique de les mortifier : celui qui ne les règle pas s'en voit bientôt envahi.

Vous le voyez, on peut pratiquer les Mortifications intérieures de bien des manières sans se faire remarquer, et souvent sans aller les chercher.

Belles occasions de grands mérites ! !

§ 2.—Mortification extérieure.

La Mortification extérieure est la prudente contrainte que nous imposons à nos sens et à notre corps tout entier : comprenons par ces deux mots jusqu'où elle peut s'étendre. Nombreux sont ses degrés, et c'est à nous de voir ce que nous voulons faire pour Dieu et jusqu'à quel point nous voulons pousser notre générosité.

La Mortification extérieure est le fruit des sentiments intérieurs. C'est un châtement que s'impose un sincère repentir.

Elle se pratique surtout, dit saint Ignace, de trois manières : dans les repas, le sommeil, le traitement du corps.

1. LES REPAS.

Les maîtres de la vie spirituelle nous disent que la Mortification du goût est le premier degré pour gravir la

montagne de la perfection. "Quiconque veut faire quelque progrès dans la perfection, dit saint André Avelin, doit commencer par mortifier son goût."

"Tous les Saints, dit saint Léon, ont débuté dans la carrière de la sainteté par la mortification du goût.

Saint Léonard de Port-Maurice, Missionnaire Franciscain, offrait à Dieu les prémices des fruits qui paraissaient à table en s'abstenant d'en manger ; quant aux autres, il en laissait toujours quelque chose, spécialement de ceux pour lesquels il se sentait plus de goût.

Saint Louis de Gonzague faisait à tous ses repas la part de l'Ange Gardien, se privant de quelque petite chose qui eût flatté sa sensibilité.

Vous pouvez les imiter.

Voulez-vous d'autres genres de mortification en grand usage parmi les personnes de piété. En esprit de pénitence, ne mangez jamais que des viandes communes. Lorsque vous êtes plusieurs à table, choisissez ce qu'il y a de moins bon pour vous.

Ne mangez jamais sans nécessité entre vos repas. A chaque repas faites une petite mortification, le soir vous n'en serez pas plus mal pour cela.

Vous ne convoiterez pas une nourriture délicate, appétissante et de votre goût.

Vous ne préviendrez pas l'heure du repas ; en vous mettant à table, pour réprimer votre sensualité, attendez quelques instants avant de commencer.

L'homme raisonnable, à plus forte raison le chrétien, ne mange pas avec avidité ou avec excès et ne cherche pas à savourer les viandes.

Les âmes mortifiées prennent la nourriture comme ou la leur donne ; elles n'ont pas de choix, de préférence pour tel ou tel mets ; elles ne cherchent point à assaisonner de sel, de poivre, de moutarde, de vinaigre, lors même que ces assaisonnements paraissent nécessaires.

Notre Séraphique Père Saint François d'Assise ne buvait que de l'eau. Si vous ne vous sentez pas le courage de l'imiter, suivez au moins son exemple en ne buvant pas entre vos repas, en ne prenant jamais de vin pur, en y mêlant même beaucoup d'eau.

Abstenez-vous de liqueurs, de spiritueux, et en général de tous ces raffinements que la sensualité invente chaque jour et que ne demande pas la santé.

C'est là surtout qu'il faut se mortifier. Le vin et les

liqueurs sont un des plus violents ennemis de la chasteté, l'aiguillon de la concupiscence.

Le vin et les liqueurs sont pour la concupiscence ce qu'est l'huile pour le feu. Hélas ! nous ne sommes déjà que trop exposés à brûler.

Vous en userez donc pour la quantité et pour la qualité avec modération.

Saint Ignace dit dans ses *Exercices* :

“ Retranchez non-seulement les aliments superflus mais encore convenables, plus on retranche, plus on fait (plus on profite), pourvu que la nature n'aïlle pas jusqu'à devenir trop faible ou malade. ”

Vous suivrez en cela les avis de votre directeur.—Pas d'exagération ni d'illusion ! !

On lit souvent dans la *Vie des Saints* qu'ils aimaient à rendre leur nourriture *fade, insipide ou amère* ; l'un verse de l'eau sur un mets déjà maigrement préparé, l'autre laisse refroidir ses aliments, tel y ajoute quelques feuilles d'absinthe ; tel autre couvre son pain de cendres ou de charbons pilés.

Ne traitez pas de ridicules ces ingénieuses mortifications.

Si vous ne voulez faire tout cela, vous pouvez bien au moins attendre le milieu de votre repas ou même la fin pour boire. Est-ce trop vous demander ?

Voulez-vous encore un mot : ne regardez jamais avec avidité ce qu'on sert à table ; ne parlez jamais de ce qui est bon ou mauvais, à plus forte raison ne vous plaignez jamais de la nourriture.

“ Il y a très-peu de personnes, dit saint Augustin, qui ne se heurtent contre la gourmandise. ”

Le pas est glissant, veillons donc bien sur nous ; mortifions-nous afin de satisfaire pour nos intempérances passées, afin de rendre notre âme plus susceptible aux opérations de la grâce.—La Mortification, en effet, rend l'âme *plus libre, plus transparente, plus maniable*.

Mortifions nous afin de mériter les délices du Ciel et d'imiter Notre-Seigneur qui, par amour pour nous, a bu du fiel et du vinaigre.

2. LE SOMMEIL.

Pour le sommeil prenez ce qui est nécessaire à votre santé, mais en ce point ne vous faites pas d'illusion. En général, les personnes qui dorment moins se portent

mieux que les autres.—Couchez-vous à une heure régulière ; mais le matin hâtez-vous de vous lever : six heures de sommeil peuvent vous suffire, n'en prenez jamais plus de huit.

Une âme mortifiée met de côté non-seulement ce qui sent la mollesse, procure des délices, mais encore ce qui est seulement à propos, évitant toutefois d'endommager grièvement sa santé. Rappelons nous qu'un lit austère est un gardien de la chasteté.

C'est pour cela que dans beaucoup d'Ordres religieux, on couche dans de grossiers tissus de laine, et même dans le monde, on trouve des personnes qui couchent sur une paillasse.

Nous connaissons un châtelain qui ne veut pour lui que les mêmes draps de lit qui sont à l'usage de ses domestiques, et un autre qui couche sur des sarments de vigne.

D'autres mettent une planche, ou quelques petites verges, dans leur lit, ou même un morceau de bois, sous leur tête. Oh ! dans le monde il y a de grandes âmes.

D'autres, comme l'Enfant Jésus, veulent avoir au moins leur traversin de paille,

Mais en tout cela, cher lecteur, agissez avec discrétion et après avoir consulté un sage directeur.

3. LE CORPS.

Notre corps a péché avec notre âme, il faut le punir. Il nous fait la guerre, pourquoi ne le réduirions-nous pas en servitude ! S'il est fougueux, emporté, il entraînera bientôt après lui notre âme qui alors deviendra indomptable. Donc punissez-le pour les fautes passées, et mettez-lui un frein pour l'avenir.

Infligez-vous comme pénitence corporelle le travail, le soin de votre maison : ce sera pour vous de grande utilité et de grand mérite.—Appliquez-vous à vos devoirs d'état par esprit de pénitence.

Qu'on nous permette de dire ici deux mots des ingénieuses inventions de l'amour ;—je sais d'avance que la personne mondaine, amie de ses aises et idole d'elle-même en rira en me disant : *folie ! folie !* — Je lui répondrai : AMOUR !! AMOUR !!

Voilà l'heureux secret que vous ignorez.

(A continuer.)

LES MARTYRS DU JAPON

III.

ENTRÉE DES FRANCISCAINS AU JAPON.

(Suite.)

La réussite des œuvres entreprises à Méaco, pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, porta le serviteur de Jésus-Christ, Pierre-Baptiste, à en essayer de pareilles sur d'autres parties de l'empire. La soif du bien croît au milieu des bonnes œuvres ! Transporté d'une sainte ferveur, profitant des bonnes dispositions de Taïco-Sama, le zélé religieux quitta la ville impériale, y laissant plusieurs de ses frères pour y continuer les travaux commencés et s'achemina vers la ville d'Ozaca, cité impériale, où il éleva un couvent et une chapelle sous le nom de Bethléem, en l'honneur de la naissance de notre Sauveur. Il y établit les mêmes œuvres qu'en celui de Méaco, et la même charité y produisit les mêmes effets.

Quand cet établissement fut achevé et consolidé, le P. Pierre-Baptiste le confia aux soins du P. Martin de l'Ascension, prit avec lui le P. Jérôme de Jésus, et se rendit à Nangasaki, cité bâtie nouvellement, et qui prenait un accroissement considérable, à cause de son port, où abordaient journellement, pour le commerce, les Espagnols et les Portugais. Le gouverneur de cette ville, nommé Kérazaba, était chrétien, mais en secret, et s'il ne montrait pas hautement sa foi, il saisissait toutes les occasions qu'il trouvait, de favoriser les progrès de la religion. Le P. Pierre-Baptiste, ayant obtenu la permission du gouverneur, se mit en mesure de construire un couvent avec une chapelle, comme à Ozaca et à Méaco. Les Portugais lui donnèrent un ermitage qu'ils avaient bâti sous le nom de Saint-Lazare, et près duquel se trouvaient deux hôpitaux fondés par les chrétiens d'Europe qui habitaient ces parages.....

.....

Cependant après trois mois employés aux exercices de leur mission sacrée, il s'éleva un orage contre eux, et il fut tel, que le P. Pierre-Baptiste crut devoir quitter le poste et retourner à Méaco.....

.....

.....

La paix régnait dans tout le Japon. L'Empereur, habile politique, faisait observer les lois, tantôt par la

rigueur, tantôt par la récompense. Ce calme était favorable au développement de la foi et des œuvres de la charité. Les missionnaires surent en profiter.

Les religieux de la compagnie de Jésus qui n'avaient pas quitté le Japon vivaient retirés dans quelques maisons de leurs amis, d'où ils sortaient pour donner des missions importantes et nombreuses. Ils avaient même quelques collèges sur plusieurs points de l'empire. Les conversions se multipliaient, surtout dans les classes élevées.

L'Empereur savait tout, mais il dissimulait.....

Maître absolu, il voulut entourer sa personne de tout le prestige capable d'effacer la gloire des princes qui l'avaient précédé, il pensa à se placer au rang des dieux. En se faisant nommer Daïri, il se donnerait l'apparence d'une idole.

Le ciel l'attendait là. Car voici venir une série de faits tels que l'histoire n'en enregistre pas, si ce n'est à de longs intervalles.

Taïco-Sama est frappé dans son corps par une maladie grave attaquant les vertèbres et l'épine dorsale. Il luttera contre la mort pendant deux ans, et sa vie ne sera plus qu'une longue agonie.

Des désastres surviennent dans tous ses Etats.....

Alors l'Empereur se livra à une mélancolie et à une colère qu'on ne put calmer.....

Les bonzes profitèrent de ces circonstances et de ces dispositions pour aigrir de plus en plus son âme contre le christianisme, et rendre les missionnaires responsables de tous ces malheurs qui affligeaient l'empire. Jacuin surtout, auteur de la persécution, s'insinua plus profondément dans l'esprit de son maître, par haine et par vengeance contre eux : par haine, la sainteté et la charité de la foi de Jésus-Christ n'avaient jamais pu mériter même son admiration : par vengeance, il avait vu avec regret des bonzes se convertir, des couvents de bonzesses se dépeupler. Une grande bonzerie, entre autres, avaient reçu des coups pour ainsi dire mortels. Il voulait la rétablir sur un pied plus florissant, afin d'augmenter par ces moyens son influence et ses revenus. Il saisissait donc toutes les occasions de réveiller dans l'âme de son maître toutes ses craintes par rapport aux Religieux, quand survint un événement dont les suites pèsent encore aujourd'hui de tout leur poids sur ces malheureuses contrées.

Le gouverneur Louis Perez de las Marinas, fils de celui dont nous avons parlé plus haut, avait frété un navire,—le galion *Saint-Philippe*,—pour la Nouvelle-Espagne, avec un chargement très-riche et un nombre considérable de passagers. Parmi ceux-ci se trouvaient quatre religieux de l'ordre de Saint-Augustin, un Dominicain et deux Religieux de Saint-François, le F. Philippe de Jésus ou de Las Casas, et le F. Jean le Pauvre, qui était repassé du Japon aux Philippines, par l'ordre du Père Supérieur, et qui allait en Europe, chargé d'une mission relative aux affaires religieuses du Japon (1). Ce vaisseau mit à la voile le 12 juillet 1596, sous le commandement de Mathias de Landecho.

Assailli par une tempête des plus violentes, le *Saint-Philippe*, après avoir subi des avaries irréparables, échappa cependant aux flots, et il fut jeté dans l'état le plus déplorable, au port d'Urando, dans le royaume de Tosa.

Le roi parut avoir compassion des naufragés et les accueillit avec bonté : il leur envoya même du riz, de la viande et du vin, les assurant qu'ils ne seraient point maltraités. Landecho, arrivé à terre, choisit de beaux présents pour l'Empereur, et envoya à Méaco, sur l'avis du roi, les deux Religieux de l'ordre de Saint-François avec deux officiers, et l'ordre de s'adresser au P. Pierre-Baptiste, commissaire du roi d'Espagne. Le roi de Tosa leur adjoignit son secrétaire ; mais ce roi trahissait les Espagnols ; il prétendait confisquer le navire et s'emparer au profit de l'Empereur et au sien, de tout ce qui restait de son riche chargement, comme épaves d'un naufrage. Un des favoris de l'Empereur, auquel le roi les avait adressés fut pleinement du même avis. Comme par le tremblement de terre à Ozaca, les palais impériaux avaient été détruits, il fallait saisir cette occasion de remplir les coffres, épuisés par les dépenses de restauration.

La luxure avait été la première cause de la persécution contre les chrétiens, l'avarice fut le second. Rompant avec le roi des Espagnes, en confisquant les biens de ses sujets et en les maltraitant, il fallait rompre aussi avec sa religion. Taïco-Sama refusa les présents des Espagnols, donna l'ordre de jeter ceux-ci en prison, et confisqua tout ce qui se trouvait dans le vaisseau : ce qui ne fut pas estimé à moins d'un million de livres, somme énorme pour ces temps et surtout pour ces pays.

(1) Aucun de ces religieux ne devait aller au Japon, et c'est à tort qu'un écrivain laisse entendre que tous avaient cette destination.

Une circonstance plus fâcheuse encore que tout cela vint mettre fin aux hésitations de l'Empereur. Un misérable pilote du navire naufragé, par la plus sottise extravagance que puisse commettre un homme qui a une lueur de bon sens, acheva de tout perdre et fit à la religion une plaie qui saigne encore depuis plus de deux siècles. Par une forfanterie inqualifiable, ce pilote crut pouvoir servir la cause de son capitaine en intimidant les Japonais et en les menaçant de la puissance des Espagnols. Il dit au roi de Tosa que le roi son maître possédait les immenses pays appelés Indes-Orientales, de nombreuses et fortes places en Afrique, et plus des deux tiers de l'Amérique ; saisissant une mappemonde qui se trouvait sous sa main, ils promena les yeux de tous ceux qui étaient là présents sur les provinces qui obéissaient au roi catholique dans l'un et l'autre hémisphère. Surpris qu'un seul homme possédât presque la moitié du monde, un Japonais demanda comment avait pu se former une si vaste monarchie. " Rien de plus facile, répondit l'insensé pilote ; nos rois commencent par envoyer des Religieux qui vont instruire les peuples de notre loi, et quand ceux-ci ont fait des progrès considérables, ils envoient des troupes, auxquelles se joignent les nouveaux chrétiens, et il ne faut pas beaucoup de peine pour venir à bout du reste. Ainsi, que l'empereur du Japon craigne d'irriter le puissant roi des Espagnes.

On conçoit ce que dut produire un pareil discours, que les Hoilandais et les Anglais, dans la suite, se plurent à répéter, par haine contre la religion catholique, et par jalousie contre les Espagnols et les Portugais. Le roi de Tosa ne le laissa pas tomber à terre, il le rapporta à l'Empereur, et comme l'étincelle enflamme la poudre, ces paroles enflammèrent l'esprit ombrageux et violent de Taïco Sama : les suites en furent promptes et funestes. Ce prince s'était persuadé qu'il amènerait le gouverneur des Philippines à reconnaître sa suprématie ; quels ne furent point son étonnement et sa colère quand, au lieu de voir son empire s'étendre, il se crut menacé de le perdre ! Il jura aussitôt d'exterminer tous les chrétiens. La liste en était déjà dressée par des agents qui avaient habilement préparé le coup. L'ayant vue, il la remit à Ufioïo, et commanda de donner des gardes à tous ceux qui y étaient inscrits.

.....
 (A continuer.)

ECHOS DES FRATERNITÉS

QUÉBEC.

Les élections pour la Fraternité des Sœurs de St-Sauveur de Québec ont eu lieu le 9 avril du mois dernier. Ont été élues discrètes : supérieure, Mde Frs Kirouac ; ass. sup., Mde Joseph Lafrance ; maîtresse des N., Mlle Denise Roberge ; secrétaire, Madame Joseph Trudelle ; trésorière, Mlle G. St-Antoine ; 1ère infirmière, Madame H. Drouin ; portière, Mme veuve J.-Bte Parent ; sacristine, Melle M. Durand ; gardienne du vestiaire, Mde Pierre Petit ; directrice du chant, Mme Joseph Trudelle ; organiste, Mlle Héloïse Trudelle.

INDULGENCE DE LA PORTIONCULE.

Souvent on nous a consulté pour savoir si les églises ou chapelles, dans lesquelles est érigée une congrégation du Tiers-Ordre, jouissaient de l'indulgence de la Portioncule.—Aujourd'hui tout doute est levé par une réponse de la S. Congrégation des Indulgences. Ces églises ou chapelles ne jouissent plus du privilège de l'indulgence de la Portioncule. Par conséquent, en dehors des églises des religieux et religieuses du premier et du second Ordre et du troisième Ordre régulier, aucune église n'a ce privilège, sauf celles auxquelles il a été concédé par un Bref pontifical.—*Annales Franciscaines.*

BIBLIOGRAPHIE.

Nous accusons réception d'un *Petit Recueil de Lettres ou diverses pratiques de dévotion au Cœur adorable de J.-C.*, par le Rév. père J. Blais, oblat, publié à Ottawa. L'auteur est un pieux religieux qui est déjà connu des lecteurs de la *Petite Revue* sous le nom d'un *Religieux du Sacré-Cœur*. Ce volume de 121 pages est divisé en 16 chapitres qui traitent d'une manière sommaire et pratique de la dévotion au S.-C. C'est, à part les prières, le résumé des sentiments d'amour que l'auteur a déjà exprimés dans diverses lettres écrites par lui.

Bureau et frères, imprimeurs, Ottawa.

CHRONIQUE

Le Sultan et les Sœurs de la Charité.—Un musulman de la classe inférieure avait été condamné à mort pour un délit sans doute chez nous peu grave, mais que la justice lui-bas punit de la dernière peine. Ce malheureux était père de huit enfants : des sœurs de Saint-Vincent de Paul l'apprennent et s'en émeuvent.

Cet homme ne peut périr ; il faut le sauver ! il faut le sauver ! s'écrie-t-on de toutes parts.

Mais comment ? Une démarche auprès du Sultan paraît la voie la plus courte comme la plus sûre. Deux sœurs se rendent au palais et demandent une audience. La demande parut étrange ; mais l'insistance des sœurs triompha de tous les obstacles, et le Sultan, averti de leur présence et de leur désir, ordonna de les faire entrer.

Abdul-Medjid est un homme d'un esprit élevé, chez lequel la grâce des manières s'unit à la dignité. Il accueillit avec bienveillance les religieuses, qui lui présentèrent leur requête. Après les avoir écoutées jusqu'à la fin, de l'air le plus affable, il dit : "Puis-je refuser quelque chose au zèle généreux qui met dans vos cœurs de telles pensées ? Veuillez suivre cet officier ; il va vous conduire à la prison, où vous aurez le plaisir de délivrer de vos propres mains votre protégé pour le rendre à sa famille."

Et comme elles se retiraient attendries en essayant de remercier, le Sultan ajouta :

"N'oubliez pas le chemin de ce palais ! Chaque fois que vous aurez quelque grâce à me demander, ne craignez pas, toutes les portes vous seront ouvertes, à vous, les anges de miséricorde."

Action de grâces après la sainte communion.—SAINT PHILIPPE NÉRI-MARQUA un jour, à sa grande douleur, qu'une personne, immédiatement après avoir reçu la Sainte-Eucharistie, se dirigeait vers la porte de l'église pour s'en aller. Aussitôt le Saint ordonna à deux enfants de cœur de prendre des flambeaux allumés et d'accompagner la personne qu'il leur désigna. Celle-ci surprise de ce procédé étrange, demanda ce que cela signifiait et sur la réponse des enfants, que le prêtre leur avait donné cet ordre, elle se dirigea vers saint Philippe pour le mettre à la raison. Mais celui-ci avec un sérieux charmant lui dit : "Quand le prêtre porte le Saint-Sacrement dans un ciboire, il est toujours accompagné de deux ministres munis de flambeaux allumés, et le même honneur doit être rendu, me semble-t-il, à celui qui porte la Sainte-Eucharistie dans son cœur." L'autre reconnut sa faute et alla s'agenouiller aussitôt pour rendre à Jésus-Christ ses devoirs d'adoration et d'actions de grâces.

Pèlerinage américain en Terre-Sainte.—On lit dans la *Revue* franciscaine :

Le 18 mars, Léon XIII a reçu en audience particulière les pèlerins américains au nombre de 105. Ils ont été placés dans les quatre salles attenantes aux appartements privés du Pape. Dans la première salle, l'on remarquait Mgr Rademacher, évêque de Nashville, Mgr Séton du diocèse de New-Jersey, et les prêtres qui faisaient partie du pèlerinage. Le T. R. P. Charles Vissani de Nazano, des

Mineurs Réformés, commissaire de Terre-Sainte à New-York et directeur de ce pèlerinage, a lu une belle adresse au Souverain Pontife. Comme les pieux pèlerins se rendent à Jérusalem, le Père Commissaire a parlé de l'heureuse pensée qu'a eu le Vicaire de Jésus-Christ, de publier le bref *Salvatoris*, qui prescrit à toutes les paroisses du monde de faire, le Vendredi-Saint, une quête en faveur des Lieux sanctifiés par la vie et la mort du Sauveur.

Sa Sainteté a répondu en faisant ressortir les avantages spirituels d'un pèlerinage aux Lieux Saints, où tout parle de la Divinité de Jésus-Christ, de ses miracles et de sa doctrine.

Le pape a béni le drapeau américain qui doit être déposé dans l'église du Saint-Sépulcre, et en voyant l'aigle qui tient dans ses serres l'écu des Etats-Unis, il a dit : "Voilà l'emblème d'une nation qui va toujours en avant!"

Le Saint-Père a parcouru ensuite les diverses salles, s'arrêtant pour adresser quelques bonnes paroles à chaque pèlerin, et accordant à tous la faveur de baiser sa main.

Le luxe.—La misère ne vient pas s'asseoir au foyer éteint de la chaumière quand, au château, il n'y a pas exagération de luxe.

Quand on suit le conseil évangélique et que le trop plein du riche va se déverser dans les mains du pauvre, l'équilibre se fait dans de sages proportions. On ne voit pas le lamentable spectacle de profusion ici et de privation douloureuse là : on ne voit pas les uns mourir sur la paille et les autres étouffer sous la soie, tout en étant frères.

Le luxe tue d'une façon directe et d'une façon indirecte. C'est à lui que la société doit ses repus et ses affamés, deux extrêmes anti-naturels : car l'homme ne peut pas résister à la misère, pas plus qu'à l'assouvissement de ses passions. Aussi meurtrière est la privation totale que l'abus.

Si chacun comprenait son devoir ! Si chacun avait souci du voisin ! Si l'on voyait plus de mains cordialement tendues ! Si la bienveillance, ce lien social, régnait en trouvant moins d'obstacles ?

Pourquoi l'obstacle ? D'où vient-il ? Précisément de ceux qui crient philosophiquement sur les toits qu'ils ne veulent plus de pauvres.

Hommes de si bonne volonté ! Vous voulez affranchir la société du paupérisme. C'est difficile. Mais vous pouvez essayer en commençant par le commencement ; en supprimant la misère par la charité. Ce moyen est à la portée de tous et vaut mieux que la plus belle théorie.

Pas de luxe...

Pas de misère.

BALEK.

C'est au démon et à ses membres qu'il appartient d'être tristes ; pour nous, au contraire, nous devons toujours nous réjouir dans le Seigneur.—*St François.*—*Conf. Monast.* xj.

Les parfaits chrétiens ont sans cesse présente à l'esprit la brièveté de la vie, ils vivent comme mourant chaque jour, et ils se préparent avec d'autant plus de sollicitude à la vie future, qu'ils jugent du point de vue de l'éternité les choses du temps.

—*S. Bonaventure.*—*Mépris du monde.*



DEVOTION AU SACRE CŒUR DE JESUS

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

INTENTION GÉNÉRALE POUR JUIN 1889

Désignée par Son Em. le Cardinal Préfet de la Propagande et bénie
par Sa Sainteté Léon XIII :

LA DIFFUSION DE L'ESPRIT DE PRIÈRE

Si, dans cette année mémorable, nous obtenons du Cœur de notre Dieu—ce qu'il brûle d'ailleurs de nous accorder—une abondante diffusion de l'esprit de prière, n'obtiendrons-nous pas, du même coup, une spéciale et magnifique réalisation de la prophétie célèbre :

“Je répandrai, dit le Seigneur, sur la maison de David et sur les habitants de Jérusalem l'esprit de grâce et de prière : et ils me regarderont, moi qu'ils ont percé..... Et la terre pleurera, familles par familles..... En ce jour, il y aura, pour la maison de David et pour les habitants de Jérusalem, une source ouverte, où ils se purifieront... Et, dit le Seigneur des armées, je détruirai en ce jour sur la terre les noms des idoles.” (Zach. XII-XIII.)

Ce n'est pas sans un dessein providentiel que notre

sainte Ligue, d'après les statuts approuvés par le Souverain Pontife, poursuit en même temps un double but : l'esprit de prière à propager et la dévotion du Sacré-Cœur à promouvoir (art. 1, 4).

Qu'arrivera-t-il, en effet, si, comme l'enseigne S. S. Léon XIII, dans son Encyclique de Noël, l'esprit de prière ravive la foi des peuples ? Il arrivera que le Sauveur leur apparaîtra sous cet aspect irrésistible, offrant à leurs yeux son cœur percé : *Aspiciant ad me quem confixerunt* (Zach. *Ibid*).

Alors,—seconde conséquence de l'esprit de prière,—ils seront touchés d'une vraie douleur ; et ils pleureront, *planget terra*, non seulement sur leurs propres maux, mais encore davantage sur les cruelles blessures infligées au Cœur du Christ, durant tout ce siècle de révolte sociale. Et, se consacrant à ce divin Cœur, comme il l'a demandé si instamment, et cela familles par familles, *familiæ et familiæ seorsum*, ils trouveront pleinement pour eux la source et l'océan des miséricordes ; et, avec les grâces de purification, couleront sur les âmes des peuples toutes les autres faveurs incomparables, si solennellement promises par le Sacré Cœur.

Alors, dans une longue mesure, le règne des idoles, et notamment du veau d'or, surtout leur règne social qui nous opprime, sera renversé ; et à leur place s'établira heureusement, dans les familles et les patries, le règne mille fois béni du Cœur de Jésus.

CONSÉCRATION DES FAMILLES AU DIVIN CŒUR DE JÉSUS POUR LE CENTENAIRE DE JUIN 1689.

Dans la mission toute divine que le Cœur de Jésus a confiée à la Bienheureuse Marguerite-Marie, nous devons distinguer deux périodes bien marquées.

La première commence en 1672 et à pour but le *culte individuel du sacré Cœur*, proposé à tout chrétien comme remède à ses infirmités personnelles.

La seconde période se manifeste en 1689 et a pour fin le *culte social du sacré Cœur*, proposé au roi de France comme remède aux maux de la nation.

C'est à la date du 17 juin 1689 que la Bienheureuse écrivit l'épître célèbre qui contient l'appel du divin Cœur au roi de France. Louis XIV connut-il cette lettre, ses vœux et ses promesses ? On ne sait. Toujours est-il que

cet appel resta sans effet, et le 17 juin 1789 (un siècle après, jour pour jour) le Tiers-Etat, en révolte, se déclarait Assemblée nationale. L'ère des révolutions commençait.

Pour clore enfin cette ère si funeste aux nations, tous les États devraient répondre aux désirs de Jésus-Christ et se consacrer officiellement à son divin Cœur. Vaine espérance, semble-t-il ! Mais si nous ne pouvons encore espérer cette consécration des États, ne pouvons-nous pas du moins la promouvoir et la réaliser au sein des *familles chrétiennes* ? La famille est la *société fondamentale* des sociétés civiles. Etablir là tout d'abord le règne social du sacré Cœur, c'est préparer, c'est inaugurer son triomphe dans la société civile, et le jour où toutes les familles seront officiellement consacrées au Cœur adorable de Jésus, son règne social dans l'Etat sera proche ou déjà même commencé.

Dès le mois de mars 1882, le *Messenger* conviait les familles chrétiennes à se consacrer ainsi au Cœur de Jésus, Beaucoup se sont rendues à son appel ; mais il faut promouvoir cette pieuse croisade ; il faut l'étendre à tous les foyers catholiques. Pour atteindre un but si noble et si beau, voici la formule de consécration que nous proposons à toutes les familles chrétiennes.

CONSÉCRATION DES FAMILLES AU DIVIN CŒUR DE JÉSUS SOUS
LES AUSPICES DU CŒUR IMMACULÉ DE MARIE.

Divin Cœur de Jésus, nous voici prosternés devant votre sainte image, dans les sentiments de la reconnaissance la plus vive pour tous vos bienfaits et de l'amour le plus ardent pour votre ineffable bonté.

Afin de répondre à votre appel du 17 juin 1689, afin de hâter dans notre patrie le règne social de votre Cœur adorable, ô Jésus, nous vous consacrons, sous les auspices du Cœur immaculé de Marie et sous le patronage de saint Joseph, notre famille tout entière. Que notre foyer, comme celui de Nazareth, soit le séjour inviolable de l'honneur, de la foi, de la charité, du travail, de la prière, de l'ordre et de la paix domestique. Soyez-y vous-même la règle souveraine de toute notre conduite et le vigilant protecteur de tous nos intérêts.

Nous vous consacrons, aimable Jésus, toutes les épreuves, toutes les joies, tous les événements de notre vie de famille, et nous vous supplions de répandre vos

meilleures bénédictions sur tous ses membres absents et présents, vivants et décédés. Nous les confions pour toujours à la garde de votre divin Cœur, et si quelqu'un parmi eux a jamais eu le malheur de contrister votre saint amour, nous faisons amende honorable pour son péché. Au nom de votre Cœur sacré, ô Jésus, acceptez notre réparation et faites-lui miséricorde.

Nous vous prions aussi pour toutes les familles de l'univers : protégez le berceau des nouveau-nés, l'école des adolescents, la vocation des jeunes gens ; soyez la force des infirmes, le soutien des vieillards, l'appui des veuves, le père des orphelins ; veillez vous-même dans chaque demeure au chevet des malades et des agonisants.

Mais, ô Jésus, océan de miséricorde et d'amour, nous vous supplions surtout de nous secourir au moment de la mort ; unissez-nous alors plus étroitement que jamais à votre divin Cœur et au Cœur immaculé de votre auguste Mère ; devenez notre asile, notre refuge, notre lit de repos ; et, après nous être tour à tour endormis sur votre sein béni, ô Jésus, que chacun de nous en paradis retrouve sa famille tout entière dans votre Cœur sacré. Ainsi soit-il.

CALENDRIER DU MOIS

Offices pour les Frères.

- 9 juin, à 7 hrs. $\frac{1}{2}$ P.M., absolution générale.
 28 juin, à 7 $\frac{1}{2}$ P.M., assemblée mensuelle et absolution générale.

Offices pour les Sœurs.

- 9 juin, à 1 $\frac{1}{2}$ h. p.m., absolution générale.
 14 " 2 hrs " assemblée mensuelle.
 28 " 2 hrs " absolution générale.
 30 " 1 $\frac{1}{2}$ hr. " absolution générale pour les sœurs qui ne sont pas libres en semaine.

Neuvaine de St-Antoine de Padoue à la chapelle du Tiers-Ordre.

Du 5 au 13 juin la messe sera dite, chaque jour à 6 heures. Après la messe, récitation des prières de la neuvaine.